



LIÈGE université
RISE

Recherche Innovation
Support Entreprises

Postuler et obtenir une bourse de doctorat FRESH ou FRIA du F.R.S.-FNRS

→ *Rédiger son dossier de candidature*

→ *Se préparer à l'interview*

Patricia Blanchard
[RISE](#)

Plan

1. [Le F.R.S.-FNRS](#)
2. [Les bourses FRESH et FRIA](#)
3. [Informations règlementaires et administratives](#)
4. [Modalités d'évaluation et de sélection](#)
5. [Dossier de candidature](#)
6. [Entretien avec le jury](#)
7. [Chiffres 2022](#)
8. [Contacts à l'ULiège](#)
9. [Liens utiles](#)

1. Le F.R.S.-FNRS

Fonds de la Recherche Scientifique-FNRS

Fondation d'utilité publique, financée à + de 90 % sur fonds publics

Il soutient le développement de la recherche fondamentale en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)

Il a pour mission de développer la recherche scientifique fondamentale dans le cadre d'initiatives présentées par les chercheurs

2. Les bourses FRESH et FRIA

FRESH : *Fonds pour la Recherche en Sciences Humaines* : soutient des projets de recherche fondamentale dont les conclusions sont susceptibles d'améliorer dans un court-moyen terme la connaissance ou le fonctionnement d'un secteur de la société au niveau local, régional, national ou international, dans des aspects qui peuvent être notamment culturels, économiques, politiques, sociaux ou sociopsychologiques

FRIA : *Fonds pour la Formation à la Recherche dans l'Industrie et dans l'Agriculture* : pour les doctorants se destinant à faire carrière dans la recherche dans l'industrie ou dans l'agriculture

Un candidat ne peut pas postuler aux 2 bourses en même temps, la même année. Le choix est imposé par le domaine du diplôme ouvrant droit aux études doctorales obtenu. Cependant, les diplômés en :

- sciences de la santé publique
- sciences géographiques
- sciences psychologiques et de l'éducation
- sciences et gestion de l'environnement
- agroécologie

peuvent et doivent choisir à quelle bourse (FRESH ou FRIA) ils souhaitent postuler (sous réserve du soutien du promoteur)

On peut postuler à **3 types de bourses** :

- 1^e bourse 1^e année : pour ceux qui vont débiter leur thèse ou ont commencé à y travailler depuis moins d'1 an
- 1^e bourse 2^e année : pour ceux qui ont commencé leur travail de thèse depuis + d'1 an
- 2nde bourse : uniquement pour ceux qui ont déjà bénéficié d'une 1^e bourse FRESH ou FRIA

3. Informations réglementaires et administratives

3.1. Calendrier 2023

4 juil 2023	ouverture des appels FRESH et FRIA
24 août	date limite pour la validation par le candidat
oct	présélection FRESH sur dossier
<u>10 oct au 9 nov</u>	interviews FRIA
<u>6 au 17 nov</u>	interviews FRESH
déc	décisions finales (CA FRIA et comité de gestion du FRESH)
déc 2023 - janv 2024	envoi des rapports d'évaluation à l'ensemble des candidats
<i>1^{er} oct 2023</i>	<i>début des 1^e bourses, de manière rétroactive (sauf demande autre*)</i>

* Lorsque le FNRS accepte une date de prise de cours d'une bourse ultérieure au 1^{er} octobre, les mois écoulés entre le 1^{er} octobre et la date de début de la bourse ne sont en aucun cas reportés en fin de bourse

3.2. Le promoteur et le copromoteur

Conditions d'éligibilité du [promoteur ou de la promotrice](#) :

1. Être nommé à titre définitif ou à titre probatoire à une charge académique ou scientifique au sein de cette université
2. La charge scientifique ou académique doit prendre effectivement cours au plus tard le 1^{er} octobre 2023. Le promoteur ou la promotrice ayant accédé à la pension/l'éméritat à la date limite de validation par les autorités académiques (recteurs) n'est pas éligible

Par ailleurs, l'ULiège exige que le promoteur soit en exercice (non pensionné) à la date de commencement de la bourse (1^{er} octobre 2023)

S'il est pensionné après le commencement de la bourse et avant la fin de celle-ci : demander l'accord préalable de l'université (contacter P. Blanchard)

Le [copromoteur](#) doit faire partie d'une des institutions reprises à l'annexe 1 du [règlement](#) de chaque bourse

3.3. Annexes à fournir (FRESH et FRIA)

1^e bourses :

<u>Résultats académiques et classements</u> (document à faire compléter par l'apparitorat de la fac où le diplôme ouvrant droit aux études doctorales a été accompli, puis à télécharger dans son e-space)	30/09/2023
Attestation de réussite au(x) diplôme(s) de master +, le cas échéant, attestation d'accès au doctorat ou d'inscription au doctorat OU autorisation sans condition concernant l'accès au doctorat	30/09/2023
Lettres de référence	30/09/2023
Pour les médecins et médecins vétérinaires en cours de spécialisation : attestation d'inscription à ladite spécialisation	30/09/2023

2^{des} bourses (renouvellement) :

<u>Avis du promoteur et du comité de thèse</u>	envoi à RISE (<u>Liliane Gelon</u>), pour signature de la Rectrice et envoi au FNRS : 23/10/2023
--	--

3.4. L'inscription à l'ULiège

Titulaires d'un diplôme étranger : compléter le [formulaire en ligne](#) du service des admissions de l'ULiège pour les documents nécessaires à la candidature **AU + TARD LE 5 SEPTEMBRE 2023**

Il est nécessaire de [s'inscrire à l'université](#) dès le début du doctorat, pour être couvert en assurance

Un **remboursement des frais d'inscription** est possible :

- en cas d'obtention de la bourse (l'inscription en doctorat est gratuite pour les boursiers FRESH ou FRIA)
- en cas de non-obtention de la bourse, si l'on souhaite se désinscrire

Pour toute **demande de remboursement**, compléter le [formulaire en ligne](#) du service des inscriptions de l'ULiège pour les documents nécessaires à la candidature **AU + TARD LE 15 JANVIER 2024**

4. Modalités d'évaluation et de sélection

4.1. Présélection et sélection

FRESH :

- 1.** Chaque dossier est confié à plusieurs rapporteurs, sélectionnés parmi les membres du jury choisi par le candidat, qui évaluent individuellement les dossiers

Ces évaluations sont utilisées pour présélectionner les dossiers selon 4 critères :

- le projet de recherche (40 %)
- la valeur du candidat dans sa spécialité (CV) (40 %)
- l'environnement de recherche (10 %)
- l'impact sociétal du projet (10 %)

-> *Un seuil de qualité minimal sera exigé pour chacun des critères, indépendamment de leur poids*

- 2.** Interview des candidats présélectionnés

FRIA : interview de l'ensemble des candidats

4.2. Les jurys

	Types	Composition
FRESH	1 jury Défis Culturels (DC)	<ul style="list-style-type: none"> • 9 membres des universités de la FWB • 3 représentants de la société civile
	3 jurys Défis économiques et sociaux (DES)	<ul style="list-style-type: none"> • 9 membres des universités de la FWB • 1 représentant de la société civile
FRIA	Jurys constitués autour de 19 thématiques et 2 panels : <ul style="list-style-type: none"> • LS : Life and Health Sciences • PE : Physical Sciences and Engineering 	<ul style="list-style-type: none"> • 6 à 8 membres des universités de la FWB • 1 membre d'une institution non universitaire

-> 2 membres de l'ULiège siègent dans chaque jury

-> **Choisir son jury de manière stratégique, en fonction des compétences des membres** : il s'agit d'une étape cruciale : un mauvais choix peut amener une évaluation insuffisamment pertinente et porter préjudice à la candidature !

4.3. Critères et procédure

Critères annoncés par le FNRS :

- qualité du projet de recherche : faisabilité, originalité, laboratoire d'accueil, plan de travail, rapport d'activités (1^e bourses 2^e année) + *impact sociétal (FRESH)*
- valeur du candidat dans sa spécialité (CV)
- présentation et réponses aux questions sur le projet
- culture scientifique générale

Chaque dossier est confié à un rapporteur, en fonction des éléments descripteurs et des mots-clés indiqués par le candidat dans son dossier de candidature

4.4. L'impact sociétal

FRESH

Une spécificité du Fonds **FRESH** est l'impact sociétal des programmes de recherches sélectionnés

Ainsi, les candidats à une bourse FRESH doivent fournir :

- une appréciation de la valeur sociétale du projet, en précisant notamment les acteurs, groupes ou secteurs susceptibles de bénéficier à court ou moyen terme des résultats de la recherche
- les coordonnées d'une personne de référence ayant une activité significative sur le terrain en dehors du monde universitaire, qui sera contactée par le FNRS pour rédiger une lettre de référence

L'impact sociétal est pris en compte dès la présélection des dossiers (pondération de 10 %). Il est conseillé de l'envisager dès le début de la rédaction de son projet et de présenter dans le dossier le dispositif de dissémination prévu des résultats de la recherche

Certains membres du jury y sont très sensibles et ce critère peut être utilisé pour départager des candidats. Il faut donc, quand on présente l'impact sociétal, y avoir soigneusement réfléchi et convaincre de la réalité de cet impact (avoir déjà pris des contacts, en démontrer la faisabilité...)

4.4. L'impact sociétal

FRIA

Les candidats à une bourse FRIA peuvent fournir :

- une justification des perspectives industrielles ou agronomiques
- si applications industrielles ou agronomiques à court ou moyen terme : les coordonnées de 2 personnes de référence issues du monde industriel et/ou agronomique, qui seront contactées par le FNRS pour rédiger une lettre de référence

Le fait que le projet ne présente pas de perspectives d'application industrielles ou agronomiques n'est pas préjudiciable à une candidature FRIA : il ne s'agit pas d'un critère d'évaluation.

Cependant, quand on présente des perspectives d'application, il faut y avoir soigneusement réfléchi et convaincre de la réalité de cet impact (avoir déjà pris des contacts, en démontrer la faisabilité...). Certains membres du jury y sont très sensibles (en particulier les membres de la société civile)

4.5. L'éthique

expériences ou prélèvements sur des êtres humains ou du matériel humain ?

utilisation d'animaux de laboratoire ?

questions éthiques relatives aux Sciences humaines ?

-> Si la bourse ou le mandat est octroyé, le formulaire éthique FNRS idoine devra être complété, accompagné, si nécessaire, de l'avis du comité d'éthique compétent

Des questions relatives à l'éthique peuvent être posées aux candidats lors de l'entretien

À anticiper dès la rédaction du projet !

5. Dossier de candidature

5.1. Le formulaire en ligne

L'introduction d'une candidature, en français ou en anglais, doit être opérée en ligne sur l'application web du FNRS [e-space](#)

Les rubriques sont les suivantes :

- Création (identité du candidat et du promoteur)
- données prouvant l'éligibilité de la demande
- données et coordonnées personnelles
- encadrement
- description du projet de recherche
- autres informations
- annexes
- validation

5.2. Le chercheur

- données administratives (éligibilité de la demande)
- parcours académique : mentions et classements : l'adéquation entre son parcours et le projet envisagé est un élément fondamental, bien plus important que les résultats ! Un parcours ascendant constitue également une plus-value à la candidature
- numéro d'identification ORCID (si vous en avez un)
- expériences professionnelles
- ancienneté scientifique (les jurys en tiennent compte pour évaluer le profil)
- prix et distinctions honorifiques
- publications éventuelles (publiées ou acceptées)
- séjours de recherche effectués : peuvent constituer un plus. Tout comme les prix et les publications, ils peuvent compenser des parcours académiques modestes.

-> Avoir une 1^e expérience en recherche est un élément positif dans une candidature

5.3. Le projet de recherche

- **titre** (court et accrocheur, il doit comprendre la question à laquelle on veut répondre), résumé (présenter pourquoi la recherche est importante, les objectifs et les moyens), mots-clés, choix du jury et des champs descripteurs, questions éthiques
- description du **projet** (voir dia suivante) :
 - 4 pages maximum (6 si on y ajoute des graphiques et tableaux), organisées en 4 parties : objectifs de la recherche, état de l'art, projet de recherche, plan de travail -> **ne pas dépasser le nombre de pages autorisé**
 - une page supplémentaire peut être consacrée à la bibliographie
- en cas de resoumission : commentaires sur les modifications apportées au projet de recherche (optionnel)
- candidats à une 1^e bourse, 2^e année : **rapport d'activité** concernant la 1^e année de doctorat
- **FRESH : valeur sociétale** du projet
- éventuelle **composante interdisciplinaire** du projet de recherche (optionnel)
- Description de l'**environnement** de travail
- résumé du **mémoire de master** ou équivalent
- **commentaires additionnels** (optionnel)
- **calendrier mensuel** des travaux

-> La qualité du projet est sans doute le critère le + important pour les jurys

5.3. Le projet de recherche

- Faire confiance à son promoteur pour vous épauler et vous guider dans la rédaction du projet
- Le projet doit être clair (bien structuré et accessible à tous), cohérent, sans ambiguïté, ambitieux, original, concis, bien écrit, sans fautes d'orthographe (mettre en gras les mots/parties essentielles)
- Il faut convaincre de la **faisabilité** du projet. La recherche doit être faite en 4 ans et être d'un niveau doctoral. Il faut trouver un juste équilibre entre la faisabilité et l'**originalité**.
- Il doit comprendre une vraie **question de recherche** et des **hypothèses** bien étayées, les **objectifs** doivent être clairs
- Attention aux projets trop « appliqués » : s'il peut, voire doit (**FRESH**) présenter un impact sociétal ou une perspective industrielle ou agronomique, le projet doit rester **fondamental**
- Bien situer son projet par rapport à l'**état de l'art** (1/2 page max)
- La **méthodologie** est un aspect primordial et est souvent très questionnée : elle doit être détaillée et justifiée
- Avoir un **calendrier** précis, personnalisé et raisonnable, en particulier concernant les 2 premières années. On peut par exemple le présenter sous forme de diagramme de Gantt (voir dia suivante)
- Adapter son projet à l'appel si on l'a déjà présenté à l'appel Aspirant
- Bien expliquer et justifier les éventuels **séjours de recherche**
- Le projet peut être dans la continuité, ou non, du **mémoire de master** (peu de questions sur le mémoire sont posées lors de l'entretien). Ce mémoire permet de mettre en valeur le potentiel du candidat

-> Faire relire son projet par différentes personnes, dès le début. Il doit être compréhensible par les non-spécialistes (donner de courtes définitions des concepts clés)

5.3. Le projet de recherche

Exemple de diagramme de Gantt

Calendrier FRESH/FRIA 2023						
	juil	août	sept	oct	nov	déc
ouverture des appels	■	■				
présélection FRESH sur dossier				■		
interviews FRIA				■	■	
interviews FRESH					■	
décisions d'attribution (CA FNRS)						■
début des bourses			◆			

5.3. Le projet de recherche

Commentaires additionnels

- Partie libre, à utiliser
- Elle peut être particulièrement utile pour y présenter une [analyse du risque](#), ou présenter des éléments qui n'ont pas pu être présentés avant, faute de place ou d'endroit prévu pour développer certains points qui vous semblent importants

5.4. L'environnement de travail

- Éléments permettant d'apprécier si l'environnement (moyens intellectuels et/ou matériels à disposition du candidat) est en adéquation avec le projet (en lien avec faisabilité et méthodologie)

Il doit apporter les moyens expérimentaux nécessaires au projet. Le promoteur peut être d'une grande aide pour définir cet environnement

promoteur, copromoteur, cotutelle : **copromotion et cotutelle à envisager en cas de projet interdisciplinaire ou de lacune dans l'environnement de recherche**

- > Il doit être soigneusement décrit, pertinent et apporter l'expertise multidisciplinaire requise par certains projets (prévoir 1 copromoteur en cas de projet interdisciplinaire). Il faut convaincre du fait qu'il s'agit d'un environnement idéal, que le projet ne saurait se faire ailleurs

Moyens humains : *s'il y a des techniques nouvelles, qui va vous suivre ? Présenter le nombre de personnes dans le labo, et les techniques maîtrisées, l'aide d'un technicien éventuellement. Y a-t-il des séminaires de labo, quelle est leur fréquence ? Quand discutez-vous avec votre promoteur ? Serez-vous encadré par une autre personne ? Quelles sont ses qualifications ?*

Équipements remarquables

Présenter éventuellement les **prix** obtenus par le promoteur et/ou le copromoteur sur ce sujet

5.5. Les personnes de référence académiques

Fournir les coordonnées de **personnalités scientifiques** autres que le promoteur qui devront rédiger une lettre de référence. Elles se prononceront sur la qualité du candidat et sur son dossier de candidature (mentionner des personnes qui connaissent vraiment le candidat) :

- **FRESH** : 1 personne
- **FRIA** : 2 personnes

-> *Idée : demander à un chercheur rencontré lors d'un séjour de recherche ou d'une manifestation scientifique à l'étranger. Bien le choisir, de manière stratégique.*

Les personnes de référence sont contactées par le FNRS (le candidat n'a pas à inclure lui-même les lettres de référence dans l'e-space FNRS)

Ces lettres sont importantes et lues avec attention par les membres des jurys. Elles doivent être **personnalisées** et sans ambiguïté : elles doivent montrer notamment la confiance du promoteur

-> **Expliquer à ces personnes de référence ce que le FNRS leur demandera et s'assurer qu'elles sauront rédiger la lettre dans les temps impartis par le FNRS**

5.6. Les personnes de référence hors du monde académique

Fournir les coordonnées de **personnes de référence extérieures au monde académique** :

- **FRESH** : obligatoire (1 personne de référence)
 - > La choisir dès le début de la réflexion concernant l'impact sociétal du projet, pour qu'ils soient cohérents.
 - > Pour la trouver, faire jouer son réseau et/ou démarcher des personnes qui ont fait le même master et qui travaillent maintenant hors du monde académique
 - > Cet expert doit être en mesure de se prononcer sur l'impact sociétal de votre projet en particulier, la contribution et l'intérêt de votre recherche pour son entreprise, association ou organisation, etc. Sa fonction principale doit être celle qu'il exerce au sein de ladite entreprise, association, organisation
- **FRIA** : uniquement si applications à court ou moyen terme (2 personnes de référence)

Les personnes de référence sont contactées par le FNRS (le candidat n'a pas à inclure lui-même les lettres de référence dans l'e-space FNRS)

Ces lettres sont importantes et lues avec attention par les membres des jurys. Elles doivent être **personnalisées**.

-> **Expliquer à ces personnes de référence ce que le FNRS leur demandera et s'assurer qu'elles sauront rédiger la lettre dans les temps impartis par le FNRS**

6. Entretien avec le jury

épreuve orale dans les locaux du F.R.S.-FNRS, portant sur le projet de recherche (faisabilité, originalité, laboratoire d'accueil, plan de travail et, le cas échéant, rapport d'activités), la valeur du candidat dans sa spécialité (CV), la présentation et les réponses aux questions sur le projet, la culture scientifique générale.

[extrait du règlement du F.R.S.-FNRS]

6.1. Préparation de la projection

- > Vivement conseillé, quasi obligatoire. A préparer avec son promoteur
- Bien structuré et visuel, concis, sans fautes d'orthographe, en format PDF
- Essayer de surprendre l'auditoire : ne pas reprendre point par point le dossier, qui a été lu par le jury : développer plutôt des nouveautés, mettre l'accent sur un point fort du dossier, intégrer graphiques et schémas, etc.
- Le public étant très hétérogène, être général pour la majorité et ajouter des éléments plus techniques pour les experts : tous doivent avoir compris les points importants !
- Quelques diapos, simples :
 - titre
 - contexte, motivation
 - objectifs
 - méthodologie : approche, défis, contributions, résultats préliminaires
 - principaux axes de recherche
 - éventuelles nouveautés (surtout si l'on candidate pour la 2nde fois)
 - impact sociétal (**FRESH**), applications industrielles ou agricoles (**FRIA**)
 - donner les messages clés en conclusion
- + des diapos joker : calendrier, résultats du TFE, compléments d'info, caractéristiques spécifiques du matériel utilisé, schémas + méthodologiques, applications à moyen ou long terme, publications récentes... Attention à ne pas non plus avoir une dia pour tout, qui risque d'empêcher toute spontanéité.
- Prévoir un fort contraste pour les photos projetées (certaines salles du FNRS sont très lumineuses)

6.2. Objectifs

Persuader le jury de miser sur le candidat en montrant :

- l'originalité du projet
- la maîtrise du sujet et des méthodes par le candidat : c'est son projet, pas celui de son promoteur ou d'une équipe
- sa faisabilité en 4 ans
- l'impact sociétal (FRESH)

L'entretien est également l'occasion d'apporter au jury certains éclaircissements et de vous mettre en valeur, de montrer une image de vous authentique

L'entretien peut renverser une première impression (qu'elle soit positive ou négative)

-> Cet entretien doit être très minutieusement préparé et répété de nombreuses fois (d'abord devant son promoteur, puis devant des publics divers). Si votre Unité de recherche et/ou votre faculté organisent des oraux blancs, participez-y, c'est très utile !

6.3. Déroulement

Obligatoirement en présentiel (pas de visioconférence), dans les locaux du FNRS à Bruxelles. À titre exceptionnel, les candidats qui se trouveraient dans l'impossibilité de se déplacer sont priés de dûment justifier leur situation par courriel à l'adresse auditions-jurys@frs-fnrs.be dans les plus brefs délais. Les courriels seront examinés au cas par cas par le Bureau du CA ou la Secrétaire générale du F.R.S.-FNRS.

10 min de présentation (ne pas dépasser !), puis 10 min de questions

En français ou anglais, au choix du candidat : choisir la langue dans laquelle on est le + à l'aise : présenter en français n'est pas pénalisant, quel que soit le secteur.

1. accueil (par le Président du jury)
2. présentation informatisée
3. questions-réponses. Le candidat est principalement interviewé par le rapporteur, qui mène les débats

6.4. Les questions

- Elles sont le plus souvent ouvertes (y répondre de manière concise et précise) et consacrées au projet
- Du rapporteur : a lu tout le dossier +, souvent, le mémoire de master et la bibliographie. Il pose le + de questions
- Des autres membres du jury : elles peuvent être très générales -> **se préparer aux questions naïves**
- Elles peuvent dérouter, énerver, fâcher... Ce n'est pas forcément une stratégie !
 - > Répondre, se défendre si besoin, sans agressivité ni arrogance
 - > Chercher à convaincre l'ensemble des membres du jury (très hétérogène)
 - > Si l'on ne sait pas : être honnête (mais montrer que l'on saura chercher l'info)
 - > Bien structurer ses réponses : on peut dans un premier temps, répondre brièvement, puis élaborer
 - > Éventuellement, reformuler la question avant de répondre, pour s'assurer de ne pas être hors sujet

pouvoir expliquer et justifier chaque mot du dossier de candidature ; répondre aux questions concrètes / séjours de recherche ; donner le prix de ses manip ; expliquer pourquoi une référence importante manque dans la bibliographie ; présenter la formation doctorale à entreprendre ; en cas de projet interdisciplinaire, montrer que l'environnement permettra de mener à bien la recherche, pouvoir justifier ses choix éthiques...

L'idéal est de parvenir à instaurer un dialogue avec les membres du jury

6.5. Règles de base

- **punctualité**
- **politesse** (saluer – sans serrer les mains –, remercier...)
- **bonne présentation** : tenue correcte, rester debout, regarder l'ensemble des membres du jury
- **honnêteté** : pas de bluff !
- **organisé** (matériel : clé USB, pointeur laser ou baguette, mémoire de master, en particulier si le projet de thèse est la suite logique du mémoire...)
- se préparer à **parler fort** : la salle est grande !
- Ne pas tourner le dos au jury pour lire sa présentation
- Interruptions possibles à tout moment, pour une question ou parce que la présentation est trop longue
-> **ne pas se laisser désarçonner !**

6.6. Attitude

- Se montrer **dynamique, enthousiaste et convaincu par son projet**
- Convaincre de sa motivation et de son professionnalisme
- Pas d'hésitation, être prêt à la réplique !
- Être ouvert, s'adresser à tous
- Montrer qu'on maîtrise son projet et que l'on possède les compétences et les qualités requises pour le mener à bien

7. Chiffres 2022 ULiège

Mandat	Nb candidats	Nb octrois
1 ^e bourse FRESH	32	5
1 ^e bourse FRIA	95	29

8. Contacts à l'ULiège

Administration de la Recherche et de l'Innovation

Patricia Blanchard

patricia.blanchard@uliege.be

+32 4 366 55 86

Service des inscriptions

Inscription au doctorat

Remboursement des droits d'inscription (jusqu'au 14/01/2024)

admission.phd@uliege.be

9. Liens utiles

[FNRS](#)

[Mini-guide, règlements et guide des jurys FRESH et FRIA](#)

[Composition des jurys](#)

[e-space FNRS](#)